Sucession + passage en maison principale d'une maison secondaire

---
Par maria63

Bonjour,

Ma femme est décédée, avec mes 2 enfants, nous sommes en train de fignoler la succession.

Avec ma femme, nous avions 2 maisons. J'occupe une des maisons. L'autre est en maison secondaire.

Au vu de la succession, puis je passer ma seconde maison où je vais aller habiter en maison principale (afin de bénéficier des aides prim renov et la rénover en même temps que je l'habite).

Comment le fisc sait où nous habitons en principal? quels sont leurs moyens de le savoir?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
C'est déclaratif.
Donc tant que vous déclarez la réalité, il n'y a pas de souci.
Toutefois si vous souhaitez bénéficier d'aides fiscales, il faudra conserver la résidence principale au même endroit pendant au moins 3 ans, et pouvoir le justifier en cas de contrôle (factures d'eau, d'électricité, etc)

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F752]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F752[/url]

Par janus2

Comment le fisc sait où nous habitons en principal? quels sont leurs moyens de le savoir?

Bonjour,
C'est lorsque vous faites votre déclaration de revenus que vous indiquez l'adresse de votre résidence principale.

Par maria63

mais si je passe au jour d'audjourdhui la maison en principale avant la déclaration, je peux bénficier des aides de l'état pour la rénovation ?

niveau facture electricité, eau, nous en avons donc là dessus, c'est réglo.

Par yapasdequoi

C'est la date de votre emménagement qui fera foi. Gardez la facture des demenageurs.